

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

LA SAVONNERIE DE NYONS

SA au capital de 225.500 €
Siège social : 70 Rue Félix Maurent
Z.A.C. Les Laurons II – 26110 NYONS
RCS ROMANS-SUR-ISERE 750 286 379

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 30 juin 2020
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019



AUDIT EUROPE COMMISSARIAT

Siège social : Le Carré d'Argent - 11A rue des Aulnes 69410 Champagne au Mont d'Or
Tél. +33 4 78 43 43 77 - contact@aurys.fr -

S.A.R.L. au Capital de 114.880,00 € - 435 191 168 R.C.S Lyon - NAF 6920 Z - FR 76 435 191 168

Établissement secondaire : 2 rue de la Claire - 69009 LYON

Établissement secondaire : Z.A.C Norelan - 111. avenue San Severo - B.P. 71005 - 01009 BOURG-EN-BRÉSSE CEDEX

TABLE DES MATIERES

1. OPINION	3
2. FONDEMENT DE L'OPINION	3
2.1 Référentiel d'audit	3
2.2 Indépendance.....	3
3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS	4
4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES.....	4
4.1 Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires	4
4.2 Informations relatives au gouvernement d'entreprise	5
5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS	5
6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS	5

Aux Actionnaires,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 février 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LA SAVONNERIE DE NYONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport et comprenant 15 pages en plus de notre rapport, soit un total de 21 pages. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à K€.810, sont dépréciées selon les modalités décrites dans les notes « Evaluation des matières et marchandises » et « Evaluation des produits et en-cours » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société LA SAVONNERIE DE NYONS, décrite dans les notes « Evaluation des matières et marchandises » et « Evaluation des produits et en-cours » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

4.1 Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



4.2 Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés

pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon
Le 4 juin 2020,

AUDIT EUROPE COMMISSARIAT SARL
Représentée par Christophe BOURGOGNON
Commissaire aux Comptes
Associé Co-Gérant



SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 605.32	3 108.00	7 497.32	3 882.88	3 614.44	93.09
	Fonds commercial (1)	65 155.00		65 155.00	65 155.00		
	Autres immobilisations incorporelles	50 626.59	28 807.99	21 818.60	9 047.58	12 771.02	141.15
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	187 726.51	145 071.40	42 655.11	43 649.07	993.96-	2.28-
	Autres immobilisations corporelles	279 645.29	162 365.53	117 279.76	79 532.46	37 747.30	47.46
	Immobilisations en cours	213 427.29		213 427.29		213 427.29	
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	30 354.93		30 354.93	18 236.87	12 118.06	66.45	
Total II	837 540.93	339 352.92	498 188.01	219 503.86	278 684.15	126.96	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	367 584.69	7 594.83	359 989.86	198 844.14	161 145.72	81.04
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	403 852.74		403 852.74	383 181.78	20 670.96	5.39
	Marchandises	46 222.00		46 222.00	45 062.38	1 159.62	2.57
	Avances et acomptes versés sur commandes	119 970.00		119 970.00	53 141.60	66 828.40	125.76
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	210 020.09	17 569.44	192 450.65	120 355.76	72 094.89	59.90
	Autres créances	79 090.83		79 090.83	33 159.84	45 930.99	138.51
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	284 931.70		284 931.70	242 336.69	42 595.01	17.58	
Charges constatées d'avance (3)	39 382.73		39 382.73	39 673.40	290.67-	0.73-	
Total III	1 551 054.78	25 164.27	1 525 890.51	1 115 755.59	410 134.92	36.76	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 388 595.71	364 517.19	2 024 078.52	1 335 259.45	688 819.07	51.59	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.07-

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIETAIRES	Capital (Dont versé : 225 500	225 500.00		225 500.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 827.86		15 827.86			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	22 550.00		22 550.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	385 462.28		299 766.90		85 695.38	28.59
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	282 198.56		165 695.38		116 503.18	70.31
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	931 538.70		729 340.14		202 198.56	27.72	
AUTRES FONDS PROPRIETAIRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	617 582.46		257 206.77		360 375.69	140.11
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	186 290.66		87 845.11		98 445.55	112.07
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 322.19		916.05		8 406.14	917.65
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 023.88		182 071.54		43 047.66	23.64
	Dettes fiscales et sociales	130 711.67		70 458.13		60 253.54	85.52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	5 039.98		3 288.19		1 751.79	53.28	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 087 970.84		601 785.79		486 185.05	80.79
	Ecarts de conversion passif (V)	4 568.98		4 133.52		435.46	10.53
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 024 078.52		1 335 259.45		688 819.07	51.59

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

503 220.52 425 028.21



SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	280 541.77	1 150.31	281 692.08	248 693.54	32 998.54	13.27
Production vendue de biens	1 194 832.30	1 180 752.00	2 375 584.30	1 832 188.58	543 395.72	29.66
Production vendue de services	11 665.22	13 211.00	24 876.22	27 995.79	3 119.57	11.14
Chiffre d'affaires NET	1 487 039.29	1 195 113.31	2 682 152.60	2 108 877.91	573 274.69	27.18
Production stockée			20 670.96	109 270.26	88 599.30	81.08
Production immobilisée				3 630.61	3 630.61	100.00
Subventions d'exploitation				24 498.71	9 715.06	39.66
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 783.65	30.83	371.13	NS
Autres produits			401.96			
Total des Produits d'exploitation (I)			2 718 009.17	2 246 308.32	471 700.85	21.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			40 251.78	48 105.70	7 853.92	16.33
Variation de stock (marchandises)			1 159.62	1 190.83	31.21	2.62
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 090 963.96	763 507.95	327 456.01	42.89
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			165 578.09	33 349.13	198 927.22	596.50
Autres achats et charges externes *			775 615.04	666 288.64	109 326.40	16.41
Impôts, taxes et versements assimilés			13 781.15	17 566.30	3 785.15	21.55
Salaires et traitements			383 643.21	306 049.21	77 594.00	25.35
Charges sociales			107 866.21	90 948.86	16 917.35	18.60
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			69 707.11	67 332.74	2 374.37	3.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 572.39	6 334.72	762.33	12.03
Dotations aux provisions						
Autres charges			689.93	10 757.59	10 067.66	93.59
Total des Charges d'exploitation (II)			2 321 353.07	2 009 050.01	312 303.06	15.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			396 656.10	237 258.31	159 397.79	67.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 024 078.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 682 152.60 Euros et dégageant un bénéfice de 282 198.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/3)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	101 612		25 614
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	160 979		26 747
Installations générales agencements aménagements divers	119 698		
Matériel de transport	29 408		58 953
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 055		11 532
Immobilisations corporelles en cours			213 427
TOTAL	370 140		310 659
Prêts, autres immobilisations financières	18 237		16 512
TOTAL	18 237		16 512
TOTAL GENERAL	489 990		352 785

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		840	126 387	126 387
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			187 727	187 727
Installations générales agencements aménagements divers			119 698	119 698
Matériel de transport			88 361	88 361
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			71 586	71 586
Immobilisations corporelles en cours			213 427	213 427
TOTAL			680 799	680 799
Prêts, autres immobilisations financières		4 394	30 355	30 355
TOTAL		4 394	30 355	30 355
TOTAL GENERAL		5 234	837 541	837 541

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	23 527	9 229	840	31 916
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	117 330	27 741		145 071
Installations générales agencements aménagements divers	80 672	11 642		92 314
Matériel de transport	13 712	8 992		22 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 245	12 103		47 348
TOTAL	246 959	60 478		307 437
TOTAL GENERAL	270 486	69 707	840	339 353

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres Immob.incorporelles TOTAL	9 229				
Instal.techniques matériel outillage indus.	27 741				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 642				
Matériel de transport	8 992				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 103				
TOTAL	60 478				
TOTAL GENERAL	69 707				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	3 162	5 328	896		7 595
Sur comptes clients	17 325	244			17 569
TOTAL	20 488	5 572	896		25 164
TOTAL GENERAL	20 488	5 572	896		25 164
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 572	896		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30 355	0	30 355
Clients douteux ou litigieux	30 119	30 119	
Autres créances clients	179 901	179 901	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 556	51 556	
Débiteurs divers	27 535	27 535	
Charges constatées d'avance	39 383	39 383	
TOTAL	358 849	328 494	30 355

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	430	430		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	617 153	129 903	393 266	93 984
Emprunts et dettes financières divers	97 500		97 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	139 024	139 024		
Personnel et comptes rattachés	46 002	46 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 492	27 492		
Impôts sur les bénéfices	44 465	44 465		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 232	6 232		
Autres impôts taxes et assimilés	6 521	6 521		
Groupe et associés	88 791	88 791		
Autres dettes	5 040	5 040		
TOTAL	1 078 649	493 898	490 766	93 984
Emprunts souscrits en cours d'exercice	446 480			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	86 423			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	85			

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1. 0000	225 500			225 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fds de commerce btque nyons			65 155	65 155	
Total			65 155	65 155	

Fonds de commerce reçu dans le cadre de la fusion Savonnerie de Nyons / Boutique le Grand Tilleul le 1er Janvier 2014.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la date de clôture des comptes sociaux 2019.

La méthode retenue pour le test de dépréciation consiste en la comparaison de multiples de valorisation de sociétés du même secteur en fonction du CA et de l'EBE.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel & outillage	Linéaire	1 à 5 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des créances

(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts latents de change ont été comptabilisés dans des comptes transitoires d'écart de change 476 ou 477 selon qu'il s'agisse d'une perte ou d'un profit.

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournis.-avoirs non reçus	
- Cosmétique Provence av 07/2018	2 225
Intérêts courus BpIFrance	
- Intérêts s/caution BPI 2019	12
- Intérêts s/caution BPI 2019	42
Total	2 279

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	430
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 401
Dettes fiscales et sociales	53 862
Autres dettes	6
Total	80 699



SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
Interets courus/etabl.credit	
- Des emprunts et dettes assimil	4 30
Fournis.-fact.non parvenues	
- Gepsa prestations 12/2019	2 51
- Gepsa prestations 12/2019	91
- Gepsa prestations 12/2019	5 10
- Central médicale commis.2s2019	3 99
- Wizishop commis. 2019	1 22
- Honoraires CAC solde 2019	5 400
- Prestations holding 2019	18 000
- Next hono paye 11+12/2019	8 16
- Autoroutes 12/2019	60
- Frais tenue compte PEE 2019	2 29
- Galax transport export 12/19	1 73
- MD Production commis.2019	3 52
Dettes prov.s/conges payes	
- Provisions pour congés payés	13 530
Dettes provis.accord.interes.	
- Primes d'intéressement 2019	15 444
- Primes d'intéres.s/PEE 2018	8 128
Autres charges à payer	
- Abondement 2019	8 869
Charges sociales s/conges paye	
- Provisions pour congés payés	2 807
Etat-charges à payer	
- Opco F.C.+ 1% CDD 2019	2 522
- Solde CVAE 2019	2 562
Charges à payer-ass/emprunts	
- Assurances s/emprunts	6
Total	80 699

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 383
Total	39 383

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- CCA au 31/12/2019	428		
- CCA au 31/12/2019	290		
- CCA au 31/12/2019	1 358		
- Publicité	102		
- Concours divers (cotisations,,	56		
- Foires et expositions	6 560		
- Location matériel divers	144		
- Maintenance	9		
- Maintenance	51		
- Foires et expositions	8 682		
- Maintenance	59		
- Publicité	170		
- Location tpe ingenico	16		
- Publicité	60		
- Concours divers (cotisations,,	185		
- Documentation technique	664		
- Foires et expositions	1 097		
- Concours divers (cotisations,,	458		
- Voyages et déplacements	51		
- Missions	147		
- Voyages et déplacements	359		
- Concours divers (cotisations,,	190		
- Publicité	210		
- Catalogues et imprimés	960		
- Location solution sauveg.info	315		
- Catalogues et imprimés	500		
- Concours divers (cotisations,,	312		
- Concours divers (cotisations,,	1 025		
- Foires et expositions	397		
- Foires et expositions	7 681		
- Maintenance	709		
- Location matériel divers	52		
- Primes d'assurance	1 229		
- Primes d'assurance	1 599		
- Primes d'assurance	3 051		
- Assurances véhicules	112		
- Assurances véhicules	95		
Total	39 383		

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
ventes de marchandises	281 692
ventes de produits finis	2 375 585
autres production services	24 876
Total	2 682 153

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	1 319 285
Ventes Intracom	531 488
Ventes Export	831 380
Total	2 682 153

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	10
Total	13

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 030	1 628
Dont entreprises liées	1 523	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		695 430
Nantissement matériel : CB CM CIC 96 KE	96 240	
Nantissement matériel : CB CIC 40 KE	39 852	
Nantissement matériel : CB CGLE 74 KE	74 087	
Nantissement matériel : CB CM CIC 29 KE	28 800	
Nantissement fonds de commerce : CIC 118 KE	117 891	
Nantissement fonds de commerce : CIC 113 KE	113 200	
Nantissement outillage matériel : CIC 225 KE	225 360	
Total (1)		695 430

Engagements recus

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			233 791	130 482	364 273
Redevances payées					
- cumulés exercices antérieurs			246 365	44 083	290 449
- exercice			22 032	22 065	44 097
Total			268 397	66 148	334 546
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			19 352	16 978	36 330
- entre 1 et 5 ans			1 166		1 166
Total			20 519	16 978	37 497
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			240	40 608	40 848
Total			240	40 608	40 848

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		18 188

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible
- taux d'actualisation 0.77 %

SA LA SAVONNERIE DE NYONS
26110 NYONS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession immobilisations	4 394	77510000
- Produits divers	4 924	77880000
Total	9 318	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	45	67120000
- Cession immobilisations	4 394	67500000
- Charges diverses	1 162	67180000
Total	5 601	

Tableau d'affectation des résultat de l'exercice précédent

(ANC 2015-04 Art. 173-3)

	Résultat N-1		Dont résultat activités agréés	
ORIGINES :				
Résultat de l'exercice		165 695		
AFFECTATIONS :				
- Affectation aux réserves				
- Autres réserves	85 695			
Dividendes :	80 000			
TOTAL		165 695	165 695	

